

# Le Parti de la France en première ligne du combat pour la remigration



**Le Parti de la France est en première ligne pour la remigration**

Le fougueux secrétaire du PdlF, Thomas Joly, réaffirme la nécessité de mesures énergiques pour le salut de la France. Un discours percutant, loin des mièvreries du FN, de nature à mobiliser tous les patriotes prêts à se défendre face à l'embrasement programmé de la poudrière ethnique des banlieues françaises africanisées. Invité de l'émission Face à Face, Thomas Joly s'est aussi adressé aux policiers qu'il soutient, en des termes certes peu amènes, mais francs et directs. Autant de propos vivifiants sur l'actualité nationale et internationale:



Eparpillement des clandestins de Calais (Calais où l'on ne rappellera jamais assez l'absence du FN et où, seul, le Parti de la France s'est battu en première ligne depuis cinq ans), Police, législatives, remigration... et autres fermes prises de positions à voir sur :

<http://dai.ly/x50wx30>

<http://www.parti-de-la-france.fr>



#### **Société / Manifestation de soutien au délinquant Traoré**

Un peu plus de trois mois après le décès d'Adama Traoré suite à une intervention de la gendarmerie, une manifestation s'est tenue à Paris. Un cortège dont les revendications sont purement et simplement ethniques.

<https://ripostelaique.com/calais-une-seule-solution-lexpulsion.html>

Intégration républicaine : 80 % des jeunes musulmans ne se sentent pas français

0 commentaire

8 Novembre 2014, 0h:18am | Publié par Thomas Joly



<http://www.boutique-identitaire.com/home/109-migrants-non-a-la-repartition-oui-a-la-remigration-.html>

**Si tous les généraux de 2ème section avait le courage du GI Antoine Martinez**

C'est aussi ce qu'il ressort des propos de l'invité de TV Libertés

*« ... alors que l'article V de la Constitution prescrit que le président de la République est le garant de l'intégrité territoriale, les habitants de Calais et du Calaisis ont vécu*

*jusqu'à aujourd'hui un véritable enfer en raison d'un refus manifeste d'appliquer la loi à l'égard de milliers de clandestins entrés illégalement dans notre pays. Au lieu d'expulser ces clandestins, très peu pouvant réellement prétendre au statut de réfugiés, la décision a été prise de les répartir dans le pays hors de toute justification légale et contre la volonté du peuple... »*

<http://ripostelaique.com/partition-comment-le-chef-de-letat-peut-il-reconnaitre-le-danger-et-laccentuer.html>

**Jacques Chassaing**